

Siège : 8 rue du puits Drouet 28000 Chartres

Email: contact@forte-formation.fr

Tel: 0618596519

<https://www.forte-formation.fr>

Autorisation de conduite - R482 - CAT A

La formation Autorisation de Conduite - R482 - CAT. A permet d'acquérir les compétences nécessaires pour utiliser en sécurité les engins de chantier de la catégorie A (petits engins de manutention et de terrassement). Elle aborde les règles de conduite, les vérifications avant utilisation, les risques liés à l'environnement de travail ainsi que les bonnes pratiques de manœuvre.

Durée: 7.00 heure(s) | 1.00 jour(s)

Version : 1 | Délais d'accès : 2 semaine(s) | Modalité d'accès : • Inscription jusqu'à 15 jours avant la date prévue de la formation via le contact mail ou téléphone ci-dessous • Inscription validée à la signature d'une convention de formation • Nombre de stagiaire : Min. 1 à 4 max.

Prix : Nous contacter

A QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION ?

Profil du stagiaire

- Toute personne amenée à conduire un engin de chantier de catégorie A

Prérequis

- Être à jour de sa visite médicale • Avoir minimum 18 ans • Maîtriser la langue française

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Connaître les règles de conduite et de sécurité relatives aux engins conformément à l'article R 4323-55 du Code du Travail
- Pouvoir obtenir l'autorisation de conduit CAT A (art. 5323-56 du Code du Travail) délivrée par l'employeur, conformément à l'arrêté du 02 décembre 1998 et à la recommandation R482 de la CNAM

CONTENU (PROGRESSION PEDAGOGIQUE)

Partie théorie :

- La sécurité :
 - Les accidents de travail
 - La responsabilité pénale du conducteur
 - Les organismes de prévention
- Les textes relatifs à la conduite des engins de chantier :
 - Le Décret du 02/12/1998
 - La recommandation R482
 - Le Code de la Route
- Technologie des engins de chantier :
 - Les différentes catégorie et types d'engins de chantier
 - Description et principes de fonctionnement

- Les opérations de maintenance de premier niveau
- Mise en oeuvre des engins :
 - Contrôle de prise de poste
 - Démarrage moteur, inspection de l'engin, vérifications réglementaires
- Règles de sécurité lors de l'utilisation de l'engin :
 - Accès à l'engin, énergies, moteur, limite d'exploitation, utilisations particulières
- Règles de sécurité liées à l'environnement :
 - Circulation sur chantier
 - Signalisation sur chantier
 - Travaux à proximité des canalisations enterrées, en tranchées, au voisinage des lignes électriques
 - Travaux en milieu aquatique ou souterrains
- Règles de sécurité lors des arrêts et fins de poste :
 - Stationnement
 - Mise en repos
 - Arrêt moteur
 - Consignations
 - Panne sur chantier : balisage
 - Manoeuvre de dépannage
- Transfert sur route :
 - Transfert autonome
 - Transfert sur porte char

Partie pratique :

- Vérifications :
 - Contrôle visuel de l'état de l'engin (pneumatique, flexibles, fissures)
 - Vérification du bon fonctionnement des dispositifs de sécurité
- Conduite, circulation, manoeuvre :
 - Maîtrise de la conduite en marche AV et AR sur différents sols; dans différentes conditions : pentes, virages, ...
 - Utilisation correcte de l'avertisseur, respect des règles et des panneaux de circulation
 - Adaptation de la conduite aux conditions de circulation : encombrement, ...
 - Maîtriser la souplesse et la précision des manoeuvres et des opérations de fin de poste
 - Chargement et déchargement sur porte engin
- Maintenance :
 - Opérations d'entretien de premier niveau, vérifications des différents niveaux, rendre compte

ORGANISATION

Formateur & Équipe Pédagogique

- Formateur diplômé et habilité • Testeur, appartenant à un organisme certifié • Alternance d'apports théoriques et de mises en pratique réalistes • Supports pédagogiques numériques et interactifs pour une meilleure assimilation

Moyens pédagogiques et techniques

- Séances de formation en salle, dossier technique remis aux stagiaires
- Etudes de cas concrets, exposés théoriques
- Méthodes actives adaptées à la formation des adultes
- Organisation par ateliers pédagogiques
- Equipement de Protection Individuel (EPI)
- Terrain ou aire d'évolution
- Sols différents (goudron, ciment, dégradé)
- Matériel adapté

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Evaluation :
 - Mise en situation pour évaluer les acquis en cours de formation
 - Questionnaire à choix multiples (QCM) (réussite à 70 % minimum)
 - Examen pratique de manipulation d'un engin de chantier de catégorie A (réussite à 70 % minimum)

Certification/Diplôme

Résultats attendus à l'issue de la formation : • A l'issue de la formation, le stagiaire connaîtra les règles de conduite et de sécurité relatives aux engins conformément à l'article R 4323-55 du Code de Travail • Pourra obtenir l'autorisation de conduite CAT A (Art 5323-56 du Code du Travail) délivrée par l'employeur, conformément à l'arrêté du 02 décembre 1998 et à la recommandation R482 de la CNAM

Modalités d'obtention : • Délivrance de l'Autorisation de Conduite CAT. A

Détails sur la certification : -

Qualité

Indicateurs de Résultats

A venir

Taux de satisfaction : A venir

Nombre de stagiaires : A venir

Accessibilité

• Les personnes en situation de handicap souhaitant participer à cette formation sont invitées à nous contacter directement, afin d'étudier ensemble les possibilités pour la suivre • Référent Handicap : Laura Amaro - contact@forte-formation.fr / 06 18 59 65 19